

Esaië 40 Réconfortez mon peuple. Xavier Langlois. Culte du 17 octobre. Reims.

Esaië 40

Réconfortez, reconfortez mon peuple,
dit votre Dieu,
rassurez Jérusalem
et proclamez à son adresse
que sa corvée est remplie,
que son châtement est accompli,
qu'elle a reçu de la main du SEIGNEUR
deux fois le prix de toutes ses fautes.

Une voix proclame :
« Dans le désert dégagez
un chemin pour le SEIGNEUR,
nivelez dans la steppe
une chaussée pour notre Dieu.
Que tout vallon soit relevé,
que toute montagne et toute colline soient rabaissées,
que l'éperon devienne une plaine
et les mamelons, une trouée !
Alors la gloire du SEIGNEUR sera dévoilée
et tous les êtres de chair ensemble verront
que la bouche du SEIGNEUR a parlé. »

Une voix dit : « Proclame ! »,
l'autre dit : « Que proclamerai-je ? »
– « Tous les êtres de chair sont de l'herbe
et toute leur constance est comme la fleur des champs :
l'herbe sèche, la fleur se fane
quand le souffle du SEIGNEUR vient sur elles en rafale.
Oui, le peuple, c'est de l'herbe :
l'herbe sèche, la fleur se fane,
mais la parole de notre Dieu subsistera toujours ! »

Quant à toi, monte sur une haute montagne,
Sion, joyeuse messagère,
élève avec énergie ta voix,
Jérusalem, joyeuse messagère
élève-la, ne crains pas,
dis aux villes de Juda :
« Voici votre Dieu,
voici le Seigneur DIEU !
Avec vigueur il vient,
et son bras lui assurera la souveraineté ;
voici avec lui son salaire,
et devant lui sa récompense.
Comme un berger il fait paître son troupeau,
de son bras il rassemble ;
il porte sur son sein les agnelets,
procure de la fraîcheur aux brebis qui allaitent. »

Prédication

Dans le monde de la théologie, un lieu est central, celui de la Théologie de la Croix. Il s'agit de la réflexion théologique que les chrétiens, sur la base de l'écriture, ont donné à cet événement central pour notre foi, celui de la mort de Jésus le Christ sur la Croix à Golgotha. Il n'y a pas besoin de faire de la grande théologie pour prendre conscience de l'importance du don que Jésus a fait de lui-même à la Croix. En lisant simplement l'évangile, nous comprenons immédiatement qu'à la Croix, Dieu, en son Fils, nous adresse une parole unique, fondamentale et décisive pour nos vies. C'est à la Croix que tout ce joue pour nous. Même le dimanche de Pâques, comme l'écrit Karl Barth, ne fait qu'éclairer le vendredi Saint, il nous révèle l'identité de celui qui est mort le vendredi Saint, Jésus fils de Dieu et Seigneur. Pâques nous révèle ce qui a été accompli à Golgotha.

Ce qui est plus flou, et qui justifie une théologie de la Croix en tant que réflexion, ce sont les différentes interprétations de cette mort. Pour les repérer, il faut lire attentivement les écritures, prendre le temps d'en saisir les nuances, les couleurs, les modalités. J'en dresse une brève liste mais variée. Le Nouveau Testament nous parle de la Croix sous différents modes :

L'amour : Jean 3/16 *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils, afin que quiconque croit ait la vie éternelle.*

Le sacrifice : Rm 3/25 *C'est lui que Dieu a destiné à servir d'expiation par son sang.*

Le mystère : 1 Co 1/24 *Messie crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les païens, mais pour ceux qui sont appelés, tant Juifs que Grecs, il est Christ, puissance de Dieu et sagesse de Dieu. Car ce qui est folie de Dieu est plus sage que les hommes, et ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes.*

La métaphysique : Col 1/19 *il a plu à Dieu de faire habiter en lui toute plénitude et de tout réconcilier par lui et pour lui et sur la terre et dans les cieux, ayant établi la paix par le sang de sa Croix.*

Le surnaturel comme la limite imposée à Satan Jn 12/31 *C'est maintenant le jugement de ce monde, maintenant le prince de ce monde va être jeté dehors.... Par ces paroles il indiquait de quelle mort il allait mourir.*

La kénose ou le mystère de l'abaissement : Philippiens 2 *il s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort.*

Existentielle : Gal 2/19 *Avec le Christ je suis un crucifié, je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi. Car ma vie présente dans la chair, je la vis dans la foi au Fils de Dieu qui 'a aimé et s'est livré pour moi.*

Il y a donc de quoi alimenter bien des sensibilités théologiques et nous pourrions identifier bien des théologiens au travers leur lecture et leur interprétation de la Croix. Cependant, dans les écritures il y a une autre lecture que je n'ai pas encore évoquée et qui ne rencontre plus vraiment l'adhésion des théologiens, il s'agit d'une interprétation judiciaire. On la retrouve en plusieurs endroits du NT, mais c'est dans la lettre aux Colossiens qu'elle se livre le plus clairement :

2/13 *Il nous a pardonné toutes nos fautes, il a annulé le document accusateur, que les commandements retournaient contre nous nous, il l'a fait disparaître, il l'a cloué à la croix ...*

Nous sommes devant une description assez judiciaire qui pose la croix comme la mort de l'accusation, en tout cas le lieu de sa fin. Et, chose étonnante, souvent, les détracteurs de cette théologie lui reproche d'être trop culpabilisatrice ou réductrice. Le péché, argumentent ces détracteurs, est plus que la somme de nos fautes, c'est la séparation d'avec Dieu. De même, le pardon est plus que la fin d'une multitude de culpabilités consécutives à des fautes qui se répètent toujours d'ailleurs, mais la réconciliation définitive avec Dieu. Discours auquel j'adhère entièrement mais qui ne dissipe pas mon étonnement, celui de trouver culpabilisateur le message de Colossiens,

alors même qu'il nous dit que, plus aucune parole d'accusation ne peut tenir contre le racheté du Seigneur. Probablement est-ce le genre même de ce discours qui pose problème. Traduire notre relation à Dieu dans une forme judiciaire, voilà qui peut paraître procédurier mais surtout sembler réduire l'existence de la foi à un exercice comptable des fautes remises.

La foi est bien plus que cela évidemment, pourtant, je trouve une grande vertu au discours biblique dans sa forme judiciaire, celui d'être particulièrement efficace pour lutter contre la culpabilité. Et c'est à cause de cette efficacité que je veux le retenir.

Discours judiciaire qui n'est autre que celui du prophète Esaïe, celui que l'on nomme le second Esaïe pendant la période de l'exil. Il s'adresse aux Juifs qui ont été déportés à Babylone pour leur annoncer une consolation que Daniel Lys traduit très justement par « *réhabilitation* ». Car la consolation dont il est question, est l'annonce d'une grâce qui n'est pas pure intellectualisation de la foi, mais qui prendra corps dans le retour de l'exil. La grâce va prendre la forme concrète d'une vie normale retrouvée. Donc lorsque nous lisons *Consolez mon peuple*, ou *réconfortez* comme le dit la TOB, il faut entendre qu'Israël va être rétabli dans sa vocation. Dans sa vocation spirituelle, sociale, politique, la grâce pour Israël sera d'être reposé en un lieu où il sera libre de prendre en main son destin avec le Seigneur. D'où cette importance du mot de « *réhabilitation* », le droit à retrouver concrètement une vie digne.

Cependant, cette possibilité est, parce que le procureur est devenu avocat. Que dit le procureur divin, celui qui a condamné Israël et qui l'a déporté ? Et maintenant le châtement est accompli. Et quel châtement ! Jérusalem a reçu deux fois le prix de ses fautes. Mais voilà qu'aujourd'hui le même procureur devient avocat ou juge d'application des peines : il ordonne la levée d'écrou, l'affranchissement d'Israël. Il faut préparer le chemin car le retour à Sion est maintenant promesse de Dieu. Nous sommes devant un langage judiciaire qui prend effectivement le risque d'être moralisant mais qui a une vertu capitale, celle de poser sans ambiguïté la liberté retrouvée. Le discours judiciaire a la vertu de mettre un terme à la peine. Quand un détenu sort de prison, il recouvre une liberté qui peut être effrayante ou vertigineuse quand il l'a perdue depuis longtemps, mais quand une peine est accomplie, la liberté n'est plus une idée, une attente, elle est un chemin. Le discours judiciaire à cette vertu que, par son autorité, il impose la liberté.

Sauf qu'il ne suffit pas d'élargir une personne, pour qu'elle soit en état de liberté. Comme le dit Faulkner, le passé n'est jamais mort, il n'est même pas passé. Et nous sommes dans cet espace de mal être, entre une liberté retrouvée et un passé qui n'en finit pas d'être présent. Un mal être qui porte un nom, celui de la culpabilité. Après la faute, ce qui reste comme le trait d'une comète, c'est la culpabilité.

La culpabilité qui n'est pas la faute, est le sentiment coupable de la faute, et pire encore, le sentiment coupable d'une faute qu'elle soit réelle ou imaginaire. Ce caractère possiblement imaginaire et tout aussi puissant, me dit que la culpabilité est une émotion de l'âme qui vit sa vie de façon quasi indépendante. Peu importe la réalité des faits, elle est si puissante, qu'elle suit son propre parcours produisant ses effets. Déconnectée de la réalité, elle m'est absolument intime, elle est au plus profond de moi, de ma conscience, de mon âme, et elle m'est en même temps étrangère. Du fait de son autonomie, elle est en moi comme un objet qui m'encombre, me pollue, me handicape, comme une tumeur, comme un corps étranger et nocif. Cette culpabilité ne peut conduire qu'à la mort car au fond elle renvoie à une dissociation de l'être. La culpabilité, c'est l'être qui est en guerre contre lui-même, l'être qui ne se comprend plus, qui s'est perdu de vue.

D'où l'écartèlement entre le fait objectif de la culpabilité et ce que nous dit Esaïe d'absolument capital : il y a quelque chose à vivre, quelque chose de neuf, qui n'aura rien à voir avec le passé. Quelque chose de neuf et de bon surtout ! Et ce quelque chose c'est de l'histoire qui peut-être accueillie comme une page blanche à écrire. Là où la culpabilité, qui est fondamentalement orientée vers le passé, fonctionnait comme une souillure ne cessant de répéter à l'humain son peu de valeur, la grâce dévoile une forme de virginité, qui promet à l'être humain que l'histoire s'ouvre avec cette promesse qu'il va pouvoir révéler toute sa valeur. La culpabilité souille, dénigre et paralyse tandis que la grâce purifie, valorise et envoie.

Il faut donc s'en défaire, mais le problème c'est qu'elle nous colle à la peau pour une raison que les psychanalystes nous ont bien expliqué, depuis Freud qui a découvert que dès notre tendre

enfance nous intégrons jusque dans notre inconscient cette culpabilité devant l'autorité parentale jusqu'à Lacan surtout. Je cite ce dernier, parce qu'il a montré que la culpabilité dans sa forme névrotique ou mélancolique aboutit à une haine de l'être, une haine de soi. La culpabilité engendre et nourrit une haine de soi et à certaines extrémités, cette haine de soi peut devenir un moteur.

Voilà un schéma qui peut paraître fou mais qui malheureusement renvoie à un ressort puissant dans notre société. Oui, je crois que nous vivons dans une société névrotique, culpabilisante et prêchant sous bien des formes la haine de soi. Que ce soit dans notre rapport avec le passé dont les relectures soi-disantes humanistes, nous enjoignent perpétuellement à nous sentir coupables de toutes les exterminations et de toutes les colonisations, ou que ce soit par rapport au futur qui par définition n'est pas encore là mais que la toute puissance de la pensée écologiste m'accuse d'avoir déjà tué ... où que regarde, devant ou derrière moi, on me dit coupable. Lecture que je récuse évidemment. Je ne suis pas coupable du passé même si je ne suis pas sans lien avec le passé. Le passé est cette mémoire que nous devons conserver précieusement et penser pour en tirer des actes neufs. Je ne suis pas coupable du futur. Juste je le rêve, je le pense, je le prépare et ensuite je le lègue. Je n'accepte d'être responsable que de mon présent, et c'est déjà toute une entreprise. Mais cette idée mortifère d'être responsable et coupable de la totalité de l'histoire est un délire pathologique de toute puissance qui germe sur le terreau d'une formidable culpabilité et d'une haine de soi. Dans le fait de vouloir tout prendre sur soi il y a de l'auto-destruction.

Et ce qu'il y a d'absolument pervers c'est que, ce qui est pure pathologie, culpabilité et haine de soi, nous sont présentées comme l'inconditionnel pour une société saine et capable de se tourner vers l'avenir. Bref, le non pardon à perpétuité serait un chemin d'épanouissement. Pour être homme, il faudrait perpétuellement porter la brûlure, non seulement du temps passé mais aussi celles non advenues du temps futur. C'est ce que j'appelle une culture de la mort. Pas facile dans ces conditions d'aplanir le sentier.

Pourtant c'est ce que demande Esaïe à Israël, d'abandonner son passé. Il faut le quitter, s'en dépouiller. Abraham, quitte ta famille et va pour toi maintenant ! Israël, aplanit le sentier ! Pêcheurs laissez vos barques pour me suivre dit Jésus et plus encore, laissez les morts enterrer leurs morts. Abandonnez, le passé au passé, la mort à la mort. Ce que Esaïe nous dit, c'est qu'entre le passé et nous il n'y a ni oubli ni indifférence, juste la grâce guérissante qui transforme la corvée passée en mémoire. Et il ajoute que lorsque ce passé n'est plus porté comme une brûlure mais comme une mémoire, alors l'avenir se dessine comme une promesse. Le chemin est ouvert, non sur l'incertitude, mais sur la rencontre. L'avenir est promis à ce berger qui vient, figure dans laquelle nous reconnaissons évidemment le Messie. Celui que l'on nomme aussi fils de l'homme, et qui nous révèle tout autant Dieu que l'être réparé et guéri. Le chemin s'ouvre vers un Dieu qui nous révèle à nous mêmes comme des hommes et des femmes affranchis de leur culpabilité.

Oui, pour toutes les raisons que j'ai expliquées, psychologiques, historiques, sociales, sortir de la culpabilité n'est pas chose aisée, car d'une manière ou d'une autre, nous la portons tous où on nous la fait porter. Pas facile d'avancer donc, pourtant nous ne sommes pas démunis, la bible nous donne des outils pour faire ce travail sur nous-mêmes. Et l'outil que je nous partage aujourd'hui, c'est ce discours biblique si singulier, du langage judiciaire. Il n'est pas très enthousiasmant. L'image d'un Dieu procureur n'est pas celle que je porte lorsque je prêche. Mais aujourd'hui je veux défendre cette image, car elle nous rappelle que la liberté nous est donnée par celui qui a autorité sur le monde et sur nos vies. La liberté nous est donnée par un autre. Elle ne vient pas de nous, de nos efforts, de nos mérites. C'est une promesse extra-nos qui vient à rebrousse-poil de nos expériences. La liberté est une parole que l'homme reçoit et c'est tant mieux, parce qu'il ne serait peut-être jamais en état de se la donner. Et probablement, cette parole divine doit nous encourager, dans le champ fraternel, à nous faire mutuellement les témoins de cette liberté offerte par le Seigneur.

Mais surtout, ce discours a la grande vertu d'imposer l'autorité du pardon divin à la faute. Nous l'avons vu, la culpabilité est toujours le sentiment coupable d'une faute, réelle ou imaginaire. Et j'ai envie de dire que, lorsque la faute est imaginaire, elle est d'autant plus nocive car elle échappe à la rationalité, à ce que nous pouvons en faire. Alors si nous même sommes démunis devant le sentiment de faute, un autre ne l'est pas, l'acte d'accusation, il l'a cloué à la Croix. Par ce texte l'évangile nous dit que jamais, la culpabilité sera l'état de l'enfant de Dieu, et que si nous

pouvons éprouver ce sentiment, alors cette voix nous dit que c'est un état de passage. Quelle soit réelle ou imaginaire, le temps de la faute est révolu. L'évangile nous le dit et plus encore il nous le montre. En lui, le crucifié, nous avons reçu le double de nos peines comme le dirait Esaïe. En lui surtout toute peine est consolée, toute culpabilité est dépassée. En lui désormais, une mission, non pas nous accuser mutuellement, mais nous réconforter. C'est dans ce réconfort mutuel que nous aplanissons le sentier et que nous préparons sa venue. Amen.